

## Fédération Sportive et Gymnique du Travail

## Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS Tél.: 05.34.36.12.40 - Fax: 05.34.36.12.44

Email: <a href="mailto:accueil@31.fsgt.org">accueil@31.fsgt.org</a> - site Internet: <a href="http://www.cyclismefsgt31.fr">http://www.cyclismefsgt31.fr</a>

## REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE ROUTE 2023

DATE: Dimanche 16 AVRIL 2023 CLUB: TOAC/ACT

NOM DE L'EPREUVE : PRIX CYCLISTE DE SAINT-THOMAS

LIEU: SAINT-THOMAS (31)

CONTACT (Nom, Tél. & Courriel): Jean-Claude Trouvé (06 71 79 32 48)
COMMISSAIRE ou AIDE COMMISSAIRE MIS A DISPOSITION PAR L'ORGANISATEUR:

• NOM(S) Prénom(s) : Alain PUGNET (alain.pugnet@orange.fr)

LONGUEUR CIRCUIT: 12,5 Km		CIRCUIT : Vallonné		<i>OPENRUNNER</i> : 4621804	
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
$1^{\grave{e}re}$	13 H 15	14 H 30	7	87,5	BOUQUETS & COUPES AUX VAINQUEURS. LOTS AUX 3 PREMIERS de chaque catégorie.
$2^{\grave{e}me}$	13 H 15	14 H 30	7	87,5	
$3^{\grave{e}me}$	13 H 15	14 h 32	6	75	
4 <sup>ème</sup>	13 H 15	14 H 34	6	75	
5 <sup>ème</sup>	13 H 15	14 H 36	5	62,5	
Cadets	13 H 15	14 H 37	4	50	
Minimes	13 H 15	14 H 38	3	37,5	
Féminines	13 H 15	Suivant catégorie	Suivant catégorie		

## Dernière épreuve du Challenge de Printemps

Lieu remise des dossards : Sous préau de l'école de SAINT-THOMAS (31)

**EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES: Uniquement FSGT** 

Tarif engagements: Adultes: 7 €; Cadets, Minimes: 3€

<u>Observations</u>: Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie- Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Observations: les signaleurs seront mis en place  $\frac{1}{4}$  d'heure avant le  $1^{er}$  départ.

*Braquets minimes garçons et filles : 7,01 (46x14)* 

Cadets ou Cadettes: Braquets libres.

En accord avec les Commissaires et en fonction du nombre d'engagés sur l'épreuve, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer les pelotons.

Le port du maillot est obligatoire pendant l'épreuve et pour recevoir les récompenses.

Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tour.